

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 909

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

20 ans d'objection

(réd) Le Centre Martin Luther King fête cette année ses vingt ans d'existence. Dès sa création, ses actions ont porté sur l'objection de conscience et l'antimilitarisme. Par la suite, il s'intéressa également à la non-violence.

Le CMLK continue de fournir un soutien aux objecteurs dans leurs démêlés avec la justice militaire, tout en travaillant pour changer la situation dans ce domaine.

Des week-ends de formation sur la non-vio-

lence sont organisés régulièrement, pendant lesquels les participants étudient leur comportement dans des situations conflictuelles et exercent des méthodes pratiques pour les résoudre sans violence.

Le centre dispose en outre d'une vaste documentation sur ces sujets, ainsi que sur l'armée, les guerres, le service civil, la paix, etc. Livres, périodiques, coupures de presse et dossiers remplissent les bibliothèques auxquelles le public peut accéder.

Comme actions concrètes ces dernières années, le CMLK a notamment soutenu l'initiative populaire pour un authentique service civil, organisé une brigade pour la paix au Nicaragua, soutenu les Brigades de la paix internationales, planifié une tournée de conférences de représentants d'une association pour la paix au Pays Basque, lancé une nouvelle campagne de refus des impôts militaires et participé à de nombreuses campagnes lors de votations.

A l'occasion de son vingtième anniversaire, le CMLK organise diverses manifestations. A fin mars a eu lieu l'inauguration de ses nouveaux locaux et pendant les deux dernières semaines d'août se déroulera un tour de Romandie à vélo destiné à mieux faire connaître le centre au public. Une fête, qui aura lieu à Lausanne le 3 septembre, viendra clore les festivités de ce vingtième. ■

Le procès

20 ans, c'est l'âge requis pour faire son école de recrue. Le CMLK a donc reçu un ordre de marche le 26 mars, pendant l'inauguration de ses nouveaux locaux.

20 ans, c'est aussi la majorité et la possibilité d'objecter, ce que n'a pas manqué de faire symboliquement le CMLK, le 30 mai dernier à Bulle, à l'issue du procès de Jean-Philippe Schmid, un jeune objecteur d'Avry-sur-Matran «très déçu de ne pas pouvoir s'engager différemment».

Le procès du CMLK aura lieu au Casino de Montebello à Lausanne, le samedi 3 septembre.

PROFIL

Les fonctionnaires en jupe

(ag) Il y a des images préconçues et des idées reçues fortes, sous-jacentes sous les mots. Une association verbale insolite les révèle parfois. Voir le titre! Le fonctionnaire est ordinairement perçu comme un homme exerçant une fonction administrative. Avec jupe, ce serait à l'aune de ce préjugé Courteline en travesti. La réalité décape (voir *Numerus*, no 3, mai 1988).

L'Etat de Vaud emploie 20 000 fonctionnaires. 8 500 sont rattachés à l'Instruction publique (les tâches, hors enseignement, de ce Département représentent de faibles effectifs); 6 500 dépendent de l'Intérieur et Santé publique, c'est-à-dire font partie pour l'essentiel du personnel soignant.

Enseignement et soins de santé absorbent presque les trois quarts des effectifs des fonctionnaires vaudois.

Le 53% des fonctionnaires sont des femmes; le tiers de ces femmes ne travaille pas à plein temps.

L'âge moyen des fonctionnaires femmes est de 36 ans.

Les fonctionnaires représentent donc une population active largement plus féminisée et plus jeune que celle de l'ensemble du canton.

L'accès aux responsabilités dirigeantes n'est en revanche pas réalisé dans les mêmes proportions, on s'en doute. La féminisation n'est pas pour les cadres supérieurs. ■

Il Quotidiano, le nouveau quotidien tessinois, a déjà de nombreux lecteurs mais cela ne suffit pas à équilibrer les comptes, car les recettes publicitaires sont nettement insuffisantes.

Autres quotidiens tessinois ayant de la peine à équilibrer leurs comptes, selon les informations qui circulent, *Popolo e Libertà* (PDC) et *Libera Stampa* (soc).

ECHOS DES MEDIAS

Dans une récapitulation des résultats financiers de dix-sept radios locales de Suisse alémanique, on constate que cinq seulement enregistrent un gain à fin 1987 (deux émettent dans le canton de Zurich, une à Bâle, une à Lucerne et une en Valais). La plus forte perte est enregistrée par Radio Z à Zurich. Les indications ont été publiées dans le *SonntagsZeitung* (22.5).

Les feuilles officielles de district, généralement hebdomadaires, sont nombreuses dans le canton de Berne. A l'occasion du 75e anniversaire de leur association, elles viennent de se rappeler au souvenir des Bernois en publiant un journal spécial. Une seule feuille officielle existe dans le Jura bernois, dans le district de Moutier. C'est aussi la plus récente (fondée en 1977) et la seule paraissant tous les 15 jours. La plus ancienne est celle d'Aarwangen (1871) et la plus importante celle de la ville de Berne, dont le tirage est supérieur à 80 000 exemplaires et qui paraît six fois par semaine.

Il s'agit, évidemment, de feuilles distribuées gratuitement puisque nul n'est censé ignorer la loi.